

Verdissement de l'école Jules Steeg

Maître d'ouvrage : Ville de Libourne

Le changement climatique nécessite d'aménager les espaces publics pour permettre aux usagers de mieux supporter les pics de chaleur connus depuis quelques années. La végétalisation des cours d'école est devenue une priorité dans ce domaine.

Après l'aménagement paysager de la cour de l'école élémentaire du Sud à Libourne (dénommée désormais Ecole Gisèle Halimi), primé au palmarès 2021 de la Fédération Française du Paysage, la Ville de Libourne a décidé de proposer cet aménagement à d'autres écoles de la ville. La deuxième cour d'école traitée est l'école Jules Steeg (anciennement école de Carré).

Pour chaque projet, il s'agit de mettre en place

- ▶ des zones de plantations permettant le retrait d'enrobés et l'absorption des eaux de pluie,
- ▶ des lanières de plantations permettant d'ombrager les classes en diminuant ainsi naturellement la température,
- ▶ un sol coloré limitant l'effet négatif de l'enrobé restant pour les activités ludiques,
- ▶ des nichoirs et mangeoires pour les oiseaux, des plantes mellifères..., dans la perspective de faire revenir la nature au cœur de l'école, pour le bien-être des enfants et comme outil pédagogique de sensibilisation à l'écologie.

Comme pour l'école du Sud, dans le cadre du PEDT (Projet éducatif de territoire), la concertation entre le corps enseignant, les enfants et l'animateur en charge des activités périscolaires est primordiale pour assurer une réussite complète de l'opération.

Pendant le temps du chantier, notamment au moment de la plantation, la participation des enfants est sollicitée, tout particulièrement pour la construction des nichoirs, des mangeoires ainsi que pour la fabrication des panneaux d'informations sur les végétaux plantés.

L'objectif de ce projet est à la fois environnemental et pédagogique. Il permet d'accompagner le changement climatique et sensibilise les enfants à leur environnement.



Coût prévisionnel du projet HT :

1ère tranche : 86 424,85 € HT – 103 709,82 € TTC

2e tranche : 122 195,00 € HT – 146 634,00 € TTC

Calendrier prévisionnel : Janvier 2022

Vote en Conseil municipal du 15 décembre 2021

Partenaires sollicités - Montant obtenu en €

| | |
|---|-------------|
| Etat – Dotation de Soutien à l'Investissement local (DSIL) 2022 | 10 000 € |
| Plan de relance européen post Covid – FEDER - React Eu | 33 429,66 € |
| Etat – Fonds Vert 2023 | 59 263 € |
| Etat – Agence de l'Eau Adour-Garonne | 38 492 € |



HOTEL DE VILLE

42 place Abel Surchamp
33500 Libourne

HORAIRES :
8h30 > 12h30
13h15 > 17h